



SAINTE JULIETTE SUR VIAUR

Bulletin Municipal



Passerelle du Mourot

Décembre 2020



Le mot du Maire

En ces périodes de fêtes de fin d'année, nous avons préparé ce bulletin municipal afin de continuer à vous informer des affaires de la commune. Ce bulletin est le premier de notre mandature et nous nous excusons de n'avoir pu vous envoyer celui du mois de juin.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier toutes et tous de nous faire confiance. En ce début de mandat, rendu compliqué par la Covid-19, la mise en route de la nouvelle équipe municipale nous force à redoubler d'efforts pour accomplir les missions que vous nous avez confiées. Malgré cette situation inédite dans notre pays, l'ensemble des élus sont à pied d'œuvre pour rendre encore plus agréable la vie de notre territoire. Les associations de la commune continueront à nous proposer des manifestations dans la dynamique impulsée par notre conseil municipal. Je salue et félicite tous les bénévoles qui œuvrent à la vie de notre village.

Nous avons innové dans notre politique de communication en vous apportant les informations nécessaires au plus près de vous par l'installation de nouveaux panneaux d'affichage. Ces panneaux vous serviront, j'en suis sûr, à vous rapprocher plus encore des décisions et activités des élus. Un nouveau site internet plus attractif a été mis en ligne. Ce site est à votre entière disposition.

Les travaux de la « Maison pour tous » vont débiter d'ici la fin de l'année 2020. Ce projet a été initié sous le précédent mandat, permettant aux associations de disposer d'une salle à elles et à nos jeunes de s'approprier un espace dédié aux retrouvailles.

Aussi nous nous organisons pour réaliser au cours de l'année 2021, la deuxième tranche du cœur de village de Sainte Juliette à condition, bien sûr, que les subventions demandées soient au rendez-vous. D'autres projets sont également en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de les partager avec vous.

Nous prévoyons, très prochainement, d'installer le nouveau « Comité de Pilotage » pour partager et échanger sur les initiatives des élus. Notre priorité est la recherche permanente de la proximité avec toutes les formes de démocratie participative.

Notre école les Hauts de l'Espailou dispose désormais d'un nouveau prestataire pour sa cantine. Ce service est confié au gérant du multiservices du village. L'école garde un effectif de 58 élèves pour ces trois classes. C'est donc l'occasion pour moi de remercier nos employés communaux, les nouveaux élus et les instituteurs qui s'investissent intensément à la réussite et au bien-être de nos enfants, surtout en cette période de pandémie mondiale et la mise en place des protocoles successifs et contraignants.

Nous n'oublions pas nos aînés les plus fragiles. Les employés communaux et les élus appellent régulièrement les aînés pour être à leur écoute et répondre aux besoins éventuels.

Puisse enfin cette nouvelle année 2021 vous apporter plus de sérénité et que chacun d'entre vous trouve un épanouissement personnel et ensemble, œuvrons à la dynamique de notre belle commune Santa Jaleda.

Bonnes fêtes à toutes et tous, prenez soin de vous.

M le Maire et son équipe municipale.

**Mairie de
Sainte Juliette Sur Viaur**
Rue de la mairie
12120 Sainte Juliette Sur Viaur

Mairie : 05.65.69.46.06.
Mr le Maire : 06.33.48.45.30.
Mr Hygonnet : 06.49.13.43.06.
mairie.stejuliette@wanadoo.fr

Horaires
Lundi, Mardi, Jeudi :
9h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h
Vendredi :
9h-12h et 13h30-16h

Site internet :
www.saintejuliettesurviaur.fr

Déchetterie de Salmiech
Téléphone : 05.65.74.45.61.

Horaires
Mardi, Mercredi et Vendredi :
14h – 17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
**Pensez à venir retirer
votre macaron de voiture
à la mairie de Ste Juliette**

**Communauté de communes
du Pays Ségali**
Téléphone : 05.65.69.27.43.
www.payssegali.fr



Finances

Budget communal 2020		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	538 985	538 985
Investissement	844 573	844 572

Budget assainissement 2020		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	44 606	44 606
Investissement	43 717	69 900

Budget multiservices 2020		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 599	12 599
Investissement	20 039	34 733

Budget lotissement les Agoustes 2020		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	374 483	374 483
Investissement	609 303	609 303

Budget lotissement les Hauts de l'Espailou 2020		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	125 870	125 870
Investissement	144 073	144 073

Taxes directes locales

Lors de la séance du Conseil Municipal du 24 juillet 2020, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale des taxes locales.

Taxes directes locales	Taux d'imposition communal 2020
<i>Taxe d'habitation</i>	9.30 %
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	17.35 %
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	75.50 %

Naissances

BIENVENUE A ...

Coline RAYNAL	01 janvier 2019
Iléana RODA VIANA-SANZ	19 février 2019
Théa DEGA	21 février 2019
Emma RODRIGUEZ MIODET	14 mars 2019
Garance BARRAU	23 mars 2019
Gareth WROE	27 mai 2019
Ema SOULIE	23 octobre 2019
Nathan MEJANES	17 novembre 2019
Millie COMBULAZIER HENRI	30 novembre 2019
Maiwenn CABON	06 Janvier 2020
Eloïse MADER	01 mars 2020
Charlotte LABORDA	25 mai 2020
Kenzo COSTES	28 juin 2020
Noé ARMET	27 juillet 2020
Alix CROS	21 Octobre 2020



Mariages

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR...

Sophie BOUSQUET et Samuel LACOSTE 22 août 2020

Décès

NOUS REGRETTONS LE DEPART DE ...

Elise CABOT	5 mars 2019
Alberte BOUDOU	7 mai 2019
André MADER	7 septembre 2019
Robert VERNHES	15 novembre 2019
Jack DELPAL	01 janvier 2020
Roger ROUS	30 juin 2020
Roger DAL ASTA	23 juillet 2020
Arthur BRUGIER	10 septembre 2020
Yolande CALMELS née VAYSSE	15 novembre 2020



Projets / Travaux

Travaux effectués

- ✓ Réparation de la toiture de l'église du Piboul.
- ✓ Entretien des voiries communales : curage, élagage, têtes de buse : route de Puech Mège, route de Pourrières, route du Bez.
- ✓ Mise en place de tableaux d'affichage réglementaires au plus près de la population : Le Viala, Le Piboul, Le Bez, Parlan, Druilhe, l'Espailou, Sainte Juliette.

ZOOM SUR LA VOIRIE

Réfection du revêtement :

- ✓ Voie communale n°20 : Route du Viala vers Versailles
- ✓ Voie communale n°5 : Druilhe
- ✓ Boucle Nord de Druilhe
- ✓ Voie communale n°7 : de Sainte Juliette au Pont de Grand Fuel : enrochement
- ✓ Voie communale n°2 : Route de la Tapie

Projets en cours

- Aménagement de la « Maison pour Tous » : les travaux doivent débuter d'ici fin d'année pour une livraison au premier semestre 2021.
- Rénovation du parcours santé.
- Ouverture, entretien et balisage des chemins communaux.
- Révision et entretien du Terrain Multisport.
- Réfection du chemin de la station d'épuration du Piboul.
- Réparation de l'alarme de la Croix Processionnelle de l'église du Piboul.
- Réparation du clocher et de l'horloge de l'église de Sainte Juliette.
- Adressage de la commune pour l'arrivée de la Fibre : deux réunions publiques se sont tenues le 25 septembre à Sainte Juliette et le 2 octobre au Piboul.
- Lancement de la deuxième tranche du cœur de village de Sainte Juliette.



Les Hauts de L'Espailou

- ✓ Tous les lots sont vendus.

Les Agoustes

- ✓ Lots vendus et construits : n°1, n°2, n°4, n°5, n°8.
- ✓ Lots réservés : n°6, n°7 et n°11.
- ✓ Lots disponibles : n°3, n°9, n°10 et n°12.

Sainte Juliette sur Viaur Lotissement " Les Agoustes "



55€/m²

LOT	SURFACE
1	S=910 m ²
2	S=940 m ²
3	S=985 m ²
4	S=840 m ²
5	S=770 m ²
6	S=1025 m ²
7	S=1200 m ²
8	S=1310 m ²
9	S=1150 m ²
10	S=1075 m ²
11	S=840 m ²
12	S=990 m ²



MAIRIE DE SAINTE JULIETTE SUR VIAUR
Tél: 05 65 69 46 06 - 06 33 48 45 30

Rentrée scolaire 2020 - 2021

Cette année, l'école accueille 58 élèves répartis dans les 3 classes de Christelle CUINA, Lilian BOUZAT et Fabienne SEGONS DESBERTRAND. Avec la mise en place des protocoles sanitaires, Ghislaine LAURENT est venue renforcer temporairement le personnel municipal en place (Virginie CARRIERE et Virginie MAZARS).



Du nouveau à la cantine

Après une enquête de satisfaction auprès des parents d'élèves, la commune a décidé de valider le changement de prestataire de cantine pour cette année scolaire 2020-2021.

Ce choix était double : retrouver une meilleure qualité des produits et soutenir l'économie locale. Depuis septembre c'est donc le restaurant « Au Fil du Viaur » géré par Mr HICKS Tomy qui assure la prestation de la cantine. Les premiers retours concernant ce changement sont très positifs.

Retrouvez les menus de la cantine sur le site internet de la commune :
www.saintejuliettesurviaur.fr/vie-locale/enfance-et-jeunesse/

Le repas des aînés



Le repas des aînés s'est déroulé le 15 février 2020 à la Salle des Fêtes du Piboul.

Environ 120 personnes se sont retrouvées pour un agréable moment de convivialité.



Merci à tous pour votre participation.

Le marché de pays

Malgré le contexte sanitaire, la manifestation a pu être maintenue grâce au travail acharné de l'équipe municipale pour respecter les protocoles nécessaires au bon déroulement du week-end.

Plus qu'un marché de pays, ce sont trois jours de festivités que la commune a proposés pour prolonger l'été les 11, 12 et 13 septembre 2020.

► Repas musical du vendredi soir et déjeuner au tripoux du dimanche matin organisés par le restaurant « Au Fil du Viaur ».



► Le samedi après-midi : concours de pétanque et randonnée pédestre.

► Le marché de Pays du samedi soir avec la participation de l'association AJAL qui nous a proposé 3 ambiances musicales au cours de la soirée. Au programme : producteurs locaux, blues, rock, et expérimentation musicale !

Merci à tous les producteurs locaux qui nous ont régalez toute la soirée : L'escargot des Saradelles de Flavin, La Ferme aux canards de Ste Juliette, La



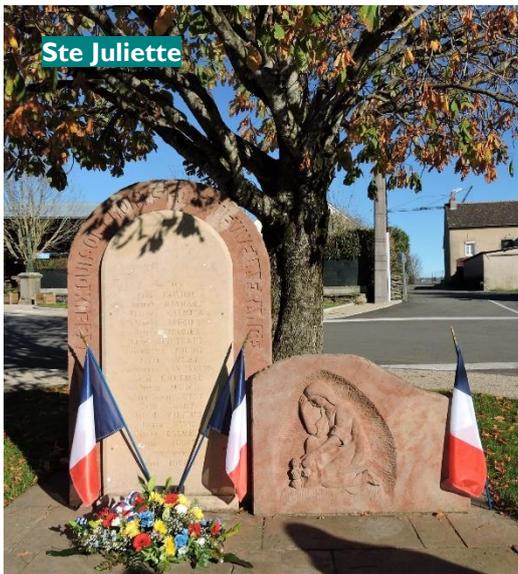
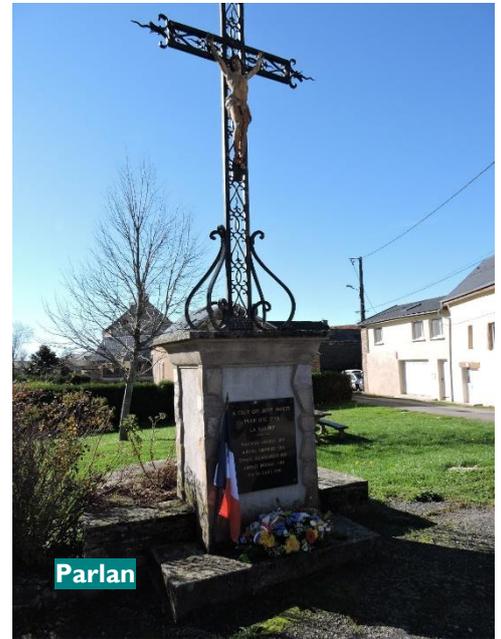
Ferme de Tessi de Rignac, Le Carteyrou de St Geniez, Les Epis du Terral de Flavin et la Ferme d'Arlette de Nant. Merci également au Fil du Viaur pour son engagement tout au long du week-end.

Un grand merci à l'association AJAL (Association Jeunesse Arts et Loisirs) pour sa programmation musicale : Hugo Taurines, The Yellbows et l'Ajal Musique Expérience.



Et merci à vous tous d'être venus aussi nombreux. Nous pouvons dire que ce week-end a été un réel succès.

Armistice du 11 novembre 2020



C'est en petit comité que nous avons rendu hommage aux combattants de la Première Guerre Mondiale. Une gerbe a été déposée au pied des 4 monuments de la commune.

Vie associative

De part la situation sanitaire, nous ne sommes pas en mesure de vous présenter l'agenda des manifestations à venir pour l'année 2021. Nous restons en contact avec les associations afin de vous tenir informés d'éventuels projets qu'elles pourront mettre en place.

Le Mot des associations

Rando Santé Viaur Céor Lagast

Les membres de l'association se sont retrouvés en septembre pour leur assemblée générale après une randonnée suivie d'un pique-nique sur le site de l'église de Saint Sauveur. Le bureau reste inchangé. Nous avons décidé de reconduire nos activités en les adaptant aux conditions sanitaires.

Pour le téléthon : En raison du protocole actuel nous ne pouvons pas vous inviter à l'habituel après-midi au profit du téléthon. Aussi, si vous le désirez, nous vous proposons de faire un don par chèque à l'ordre de l'AFM avant le 20 décembre. Les dons récoltés seront transmis à l'AFM selon notre contrat d'engagement qui est validé par la délégation départementale du téléthon.

Pour le 1^{er} mai 2021 : Actuellement, notre randonnée est maintenue. Elle sera adaptée aux directives du moment.

Les membres de Rando Santé Viaur Céor Lagast vous engagent vivement à randonner sur les nombreux chemins qui sillonnent notre commune. Leur fréquentation participe à favoriser leur maintien en bon état.

Gymnastique Volontaire

La section de gymnastique volontaire a dû s'adapter cette année 2020. En mai, une reprise en activité extérieure de marche puis en septembre une reprise des séances en salle le mercredi de 20h15 à 21h15 dans le respect du protocole sanitaire. Les licenciés étaient motivés, une reprise attendue pour les bienfaits de la pratique physique et aussi le lien social. A nouveau à l'arrêt, dès que possible, nous reprendrons les séances en fonction de l'évolution de la situation.

Le bureau :

Brigitte GAYRARD : Présidente

Françoise RIVIERE : Trésorière

Evelyne CINQ : Secrétaire

Marie PEAN BARRE : Animatrice



Vie associative

Association des parents d'élèves des écoles publiques de Ste Juliette sur Viaur

L'Association des Parents d'Elèves (APE) est une association loi 1901 à but non lucratif. Tous les parents d'élèves en sont membres dès lors qu'ils ont un enfant scolarisé à l'école de Ste Juliette.

Le but est de recueillir des fonds pour améliorer le fonctionnement de l'école. L'APE participe au financement des sorties culturelles et pédagogiques, des déplacements en bus, d'intervenants extérieurs, de spectacles, du voyage scolaire, etc.

Pour satisfaire ces besoins, les fonds sont recueillis par le biais de différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Cette année, compte-tenu de la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont été annulées. De fait, les bénéfices seront moindres. Pour autant, nous avons à cœur de continuer à proposer à nos enfants les mêmes actions. Aussi, différentes manifestations sont menées au cours de cette année scolaire à l'attention des parents d'élèves mais aussi des habitants.

Nous vous proposons, **en janvier, la vente de galettes** en association avec le café restaurant « Au Fil du Viaur ». Vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres les informations nécessaires. Les bénéfices seront reversés à l'APE.

Au printemps, si le contexte sanitaire le permet, **une vente horticole** en partenariat avec l'ESAT de Ste Marie aura lieu. Vous en serez informés en avance.

www.facebook.com/APESteJulietteSurViaur/

Les autres associations de la commune

- ☞ Comité des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur.
- ☞ Comité des fêtes du Piboul.
- ☞ Club du 3^{ème} âge « Les Rives du Viaur ».
- ☞ Association Sport Quille Piboulais.
- ☞ Association Le Bouchon Sainte Juliette.
- ☞ Association du BR Auto Sport.
- ☞ Société de Chasse du Piboul.
- ☞ Société du Chasse de Sainte Juliette Druilhe.
- ☞ Association Habitants de Parlan
- ☞ Association Les Amis du Viaur Piboulais.

Retrouver les contacts des associations sur le nouveau site internet de la commune :

www.saintejuliettesurviaur.fr/vie-locale/vie-associative/

Vie économique

La municipalité souhaite vous présenter les entreprises et commerces présents sur notre commune.

Les créateurs

Moam Bijoux

Créatrice – Artisanat bijoux

Mme Arnoux-Moreau Morgane

Rue Célestin BOUDOU

Tel : 06.12.90.77.11.

Mail : artisanat@moam-bijoux.fr

www.moam-bijoux.fr

Djilali Benmoussa

Créateur – Artisanat maroquinerie

Impasse des Agoustes

Lieu de vente : Office du Tourisme Rodez

La Filanthrope

Créatrice – Artisanat couture

Mme ARCO Aude

L'Espailou

Tel : 06.99.88.11.81.

Mail : lafilanthrope@ecomail.fr

www.etsy.com/shop/LaFilanthropeDesigns

Rous Guillaume

Photographe

Parlan

Tel : 06.87.12.86.85.

Mail : contact@guillaumerous-photographie.fr

www.guillaumerous-photographie.fr

Les services

Issalis Edith

Design

Le Viala

Regimbeau Cyril

Infiltrométrie

L'espailou

Tel : 05.36.28.11.11.

www.aireenergy.fr

Lhermitte Anaëlle

Services administratifs entreprises et particuliers

Le Viala

Tel : 06.16.37.13.23

Mail : anaelle.gestion@gmail.com

Raynal Séverine

Coiffeuse

Druilhe

05.65.71.46.20.

Les Restaurateurs

Cadars Pierre

Pizza Camion Pizza Di Lago

Les Cans

Au Fil du Viala

Bar – Restaurant

Mr Hicks Tomy

Place du bourg

Tel : 05.65.59.84.33. / 06.71.92.92.76.

www.facebook.com/aufilduviala

Les Artisans

Ets Flottes et Fils

Travaux de revêtement

Le Viala

Tel : 05.65.69.45.80.

www.ravalement-facades-rodez.fr

Fabre Benjamin

Maçonnerie

Le Piboul

Tel : 05.65.69.45.80.

www.ravalement-facades-rodez.fr

Segur Florent

Paysagiste

Les Cans

Tel : 06.66.26.88.56.

Mail : florent.segur@orange.fr

Les Toits de Phil

Couverture

Mr FLOTTE Philippe

Le Piboul

Duculty Jacky

Ferrailleur

Druilhe

Tel : 05.65.69.45.80 et 06.16.93.74.81.

Rodriguez Santi

Peinture

Druilhe

Rey Environnement

Assainissement

Le Bourg

Tel : 06.74.63.09.75.

Mail : contact@rey-environnement.fr

www.rey-environnement-12.fr

Si vous avez
besoin,
n'hésitez pas



Nous sommes
présents près de
chez vous !

Le centre social et culturel du Pays Ségali

Pour vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées (CAF, CARSAT, POLE EMPLOI, MSA, IMPOTS ...) uniquement sur rendez-vous.

Site internet : www.centresocialpayssegali.fr



■ Les permanences

Toutes les semaines

NAUCELLE
au Centre Social et Culturel du Pays Ségali
Mardi de 9h à 12h et 13h à 17h

BARAQUEVILLE
au Foyer Les Fontanilles
Jeudi de 9h15 à 12h et 13h15 à 16h45

CASSAGNES BEGONHES
au Pôle multiservices (1er étage)
Vendredi de 9h30 à 12h00

MOYRAZES
à la Mairie
Jeudi de 9h30 à 12h

COLOMBIES
à la Mairie
Lundi de 9h30 à 12h

CEIGNAC
à la Médiathèque
Mercredi de 9h30 à 12h

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SEGALI

35 avenue de la Gare
12800 NAUCELLE

Tél. : 05 65 72 29 19

Courriel : cscps.accueil@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Pôle petite enfance de Ceignac

Force de dynamisme et d'attractivité, Pays Ségali Communauté poursuit ses aménagements en matière de mode de garde Petite Enfance et Enfance.

La Maison de l'Enfance et de la jeunesse au centre bourg de Ceignac verra le jour courant 2021.

Cet ancien corps de ferme réhabilité, pourra notamment accueillir au rez-de-chaussée une Micro-crèche de 10 places pour les enfants de 3 mois à 4 ans et un Relais d'Assistantes Maternelles.

Le Relais d'Assistantes Maternelles actuellement dans les locaux de l'accueil périscolaire de l'école publique, pourra donc accueillir les assistantes maternelles dans ses

propres locaux et leur proposer, ainsi qu'aux familles, des informations, des conseils et un temps d'accueil collectif appelés « halte-jeux » le jeudi matin. Mme Foissac, animatrice et responsable du secteur, vous renseignera au 06.15.80.67.60.

En ce qui concerne la Micro-crèche, pour les pré-inscriptions et renseignements, vous pourrez joindre la coordinatrice Petite Enfance au 06.13.75.33.05

L'accueil collectif des mineurs (ACM) sera également logé dans ces locaux.

Cécile MOUYSET

Coordinatrice petite enfance
communauté de communes Pays Ségali
06.13.75.33.05. ou 05.65.70.16.17.

Mail coordinationpetiteenfance@payssegali.fr

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis mi novembre, la commune s'est équipée d'un nouveau site internet, plus accessible et interactif. Vous y trouverez toutes les actualités de la commune.

www.saintejuliettesurviaur.fr

Correspondante presse

Anaëlle LHERMITTE est notre correspondante presse sur la commune de Ste Juliette. Vous pouvez lui adresser les articles et photographies à faire paraître.

Téléphone : 06.16.37.13.23.

Mail : anaelle.gestion@gmail.com

Calendrier des pompiers

Les pompiers de Cassagnes Bégonhes effectueront un porte à porte du 15 décembre 2020 au 15 février 2021 dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

SACS POUBELLES JAUNES

Les sacs poubelles jaunes sont toujours à disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.

Dans un souci de respect de l'environnement, merci de respecter les règles de tri.

Fermeture de la décharge de déchets verts

A la suite de nombreuses incivilités et au non-respect de ce lieu, un arrêté municipal a été établi pour en interdire l'accès.



Respectons les poubelles

Un arrêté municipal concernant le tri a été posé sur chaque local poubelles de la commune. Nous comptons sur vous pour le respecter.



Infos diverses

Rappel : Consignes de Tri

Rappel de la loi : Abandonner tout déchet sur la voir publique ou à terre près des conteneurs est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€. Ne pas respecter les conditions de collecte de tri est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 150€.

EMBALLAGES ET PAPIERS / CARTONS		
VERRE		
DÉCHETS ORGANIQUES		
TEXTILE		NON RECYCLABLES 



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.
(art. 131-11 du code pénal)



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie**. (Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :

- 13 000KM** parcourus par un véhicule diesel récent ;
- 3 SEMAINES** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;
- 14 000KM** parcourus un véhicule essence récent ;
- 3 JOURS** de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



(Source : selon une étude menée par AIRIS Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org

ARS
Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr

ADEME
ADEME EN Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Illustration : DIEAL Occitanie - DEC - conception : CAROUM - Christian Lutz - novembre 2017 - imprimé sur du papier recyclé



Joyeuses Fêtes!